

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du mardi 3 octobre 2006

Présents :

F.Dalongeville, P Bellonnet, Laurent Desmet, E Herbain, V Joly, S Derriche,
F Mommelé.

Absents excusés : F Meunier.

Absents non excusés : M Sagie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/10/ 2006.

Au préalable, monsieur le maire indique disposer du pouvoir de Mr Meunier Francis

1. Urbanisme : demande de CU

En introduction, le maire tient à rappeler une nouvelle fois au conseil comment la question de l'urbanisme a été, est, et sera abordée dans la commune. Aucune décision importante, qui pourrait modifier de façon substantielle l'organisation de l'espace, ne sera prise sans l'avis du conseil. D'autre part, Fabrice Dalongeville réaffirme son souhait de doter la commune d'un document d'urbanisme de type carte communale, ou Plu. Le maire indique qu'il mettra rapidement à la disposition des conseillers différents documents d'informations afin de travailler dans les meilleures conditions sur ce dossier. Fabrice Dalongeville ajoute qu'il accordera le temps nécessaire pour élaborer ce projet structurant.

Ce faisant, pour toutes les demandes de certificat d'urbanisme qui pourraient donner lieu à interprétation de la part d'un tiers, la demande sera examinée en conseil. En l'occurrence, la demande de CU déposée par M. Pierre Pidemont s'inscrit dans cette problématique. Situé sur la route de Chaumont, la DDE estime après examen que ce terrain est situé hors agglomération, plus précisément à la limite sud est du bourg principal d'Auger. Aussi, pour éviter de perdre tout contrôle quant à de prochaines demandes dans ce secteur, la DDE préfère-t-elle émettre un avis défavorable. A charge ensuite au conseil de décider, au regard de ses intérêts, de donner un avis favorable. Cette procédure nous permet de garder un contrôle entier sur toute prochaine demande dans ce secteur.

Après délibération, le conseil émet à l'unanimité un avis favorable à la demande de CU de M. Pidemont.

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

2. Point sur les travaux cantine.

Le Maire informe le conseil Municipal que l'instruction du permis de construire de la cantine est en phase finale à la DDE et devrait être achevée dans les prochains jours. Une fois cette phase achevée, le cabinet Arval préparera l'appel d'offre pour recenser les entreprises susceptibles d'être intéressées par la réalisation d'un tel projet. Suivant les dernières indications du cabinet Arval et des tensions qui existent sur le marché du bâtiment aujourd'hui (beaucoup de projets sont en cours dans la région), le maire estime que la cantine sera opérationnelle pour la rentrée 2007.

3. Travaux SICAE

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'ensemble des lignes haute tension de la commune seront enfouies d'ici à la fin de l'année 2007. Il ne restera que la ligne dite de transport, au nord de la commune, en aérien.

Il informe également le Conseil du changement de poste à Chaumont, poste en retrait dans le virage de la pâture. Mr DESMET précise également qu'un changement de disjoncteur sur le poste de Chaumont sera réalisé suite au problème d'éclairage dans le hameau.

Dans le quartier St Mard, le poste électrique situé au passage à niveau sera lui aussi supprimé. Un nouveau poste avec un habillage pierre sera installé en face, à la place de l'abri bus. L'abris Conseil général sera ensuite remplacé par une structure en dur au même endroit. Une fois ces travaux réalisés, le maire explique au conseil qu'un réaménagement complet de cet espace sera réalisé, permettant de créer d'une part des jardins sur la partie sud de la ligne SNCF, et un parking sur la partie occupé actuellement par le poste électrique.

4. Dégradations dans le village

Le Maire informe le Conseil que de nouvelles dégradations ont eu lieu cet été, la poubelle sur le terrain de la Mairie a été cassée et la buvette du Foot a de nouveau été visitée laissant de gros dégâts. Un courrier aux habitants sera donc fait pour sensibiliser les parents quant aux incivilités commises parfois par quelques adolescents de la commune.

5. Site internet

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58
mairie.auger.60@wanadoo.fr

Une formation de certains conseillers a eu lieu en juillet et une nouvelle formation devrait bientôt être mise en place de façon à alimenter un peu plus le site de la commune, géré aujourd'hui uniquement par Fabrice Dalongeville. Le Menu cantine est à présent mis en ligne chaque semaine. Le maire indique que le co-marquage « service public » devrait être bientôt opérationnel.

6. Point Bibliothèque

La bibliothèque d'Auger a subi quelques travaux d'embellissement cet été grâce à Mme FRIZON qui s'occupe avec Mlle Bourcet de relancer ce projet.

Une inauguration sera prochainement faite. Mme Derriche se rapprochera de Mme Frizon pour préparer cet événement. Un projet de faire venir une conteuse est à l'ordre du jour.

Mme FRIZON lance un atelier d'écriture avec soutien de français pour les collégiens.

7. Point CCPV

Le Maire informe le Conseil que lors de la dernière réunion de la CCPV 70% des votes contre la mise en place de la Taxe Professionnelle Unifiée. Le maire indique pourtant tout l'avantage que la CCPV, et donc les habitants du Valois, aurait eu à mettre en place ce dispositif.

8. Point sur le quai de transfert d'Ormoy villers

Le Maire informe le conseil que les nombreux camions circulant dans le village sont des camions de transit du remblai du quai de transfert. Il ne s'agit que d'un trafic temporaire lié aux travaux en cours.

9. Point sur les travaux Eglise

L'Entreprise HUCHEZ est venu remplacer le moteur de la cloche, avec plus de quatre mois de retard.

La commune et l'association de sauvegarde de l'église conduisent depuis plusieurs mois une réflexion visant à monter un projet de restauration complète de l'église. Un architecte est venu constater l'état général de l'église : la santé du bâtiment est bon, aucune menace ne pèse sur la structure en elle-même. Cependant, d'importants travaux sont à envisager pour remettre en état le bâtiment. L'estimation provisoire réalisée estime le montant des investissements à environ 270 000 E HT. Comme le conseil général a reconduit

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

son opération de co-financement des projets de restauration des édifices culturels, la commune peut bénéficier d'une subvention de 70%. A charge pour la commune de trouver un montage financier pour faire face au solde de 30%. Le maire explique qu'il reviendra à l'occasion d'un prochain conseil sur les montages financiers possibles, notamment avec la Fondation du Patrimoine, l'association de sauvegarde de l'église et la municipalité.

10. Point sur Enquête publique (boues région Parisienne)

Une enquête publique est en cours au sujet d'un éventuel épandage des boues de la région parisienne. Le maire invite notamment les élus agriculteurs du conseil de regarder le contenu de cette enquête. Fabrice Dalongeville se dit d'ores et déjà très réservé quant à ce projet.

11. Questions diverses

Pascal BELLONNET fait remarquer au Conseil que des jeunes construisent des cabanes derrière la ligne de chemin de fer en utilisant des matériaux dangereux : morceaux de verres et fer. Mr le Maire propose que le conseil réfléchisse à un futur aménagement de cette partie de la voie ferrée, d'autant que la partie sud sera aménagée en 2007, suite au changement du poste Sicae.

Véronique JOLY : La rentrée cantine a été dur, beaucoup de travail et toujours beaucoup d'inscriptions. Le Sivos a remplacé deux personnes une ATSEM (en retraite) par Mlle Valérie RIVIERE et un responsable cantine (fin de contrat) par Isabelle HERBAIN + création d'un poste pour le service de la cantine Mlle BAUDRY Aurélie.

Fabrice DALONGEVILLE en profite pour préciser le mouvement d'enseignant qu'il y a eu lieu sur le RPI : départ de Annick et de Virginie pour Fresnoy également le départ de Monique Gagneu à la retraite, changement d'institutrice pour la classe de grande section de maternelle sur Trumilly.

Laurent DESMET informe le conseil que le trou du virage de Chaumont se tasse et qu'il remet régulièrement de la terre et des cailloux. La commune décide de laisser la barrière de sécurité pour le moment.

Eric HERBAIN fait par au conseil de la demande de Mr EREAU concernant l'éclairage du Foot. Il faudrait changer les ampoules.

A propos du football, le maire se félicite de la nouvelle dynamique qui anime le club. Il rappelle au conseil qu'un stage des petits a été organisé l'été dernier avec le soutien de la municipalité et du CCAS.

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58
mairie.auger.60@wanadoo.fr

Par ailleurs, Fabrice Dalongeville estime qu'il sera nécessaire de conduire une réflexion sur la fête communale de septembre. Sans doute sera-t-il nécessaire de trouver des idées pour redonner une nouvelle vigueur à cette manifestation, comme c'est le cas pour bon nombre de rendez-vous organisés dans la commune.

Le maire indique par ailleurs sa surprise en constatant l'erreur commise par l'entreprise chargée du gravillonnage de la route du Luat. Au lieu de réaliser les travaux sur la partie la plus endommagée, comme c'était prévu avec la DDE, elle a gravillonné la partie la moins dégradée. Le maire indique qu'il se rapprochera de l'entreprise pour voir ce qu'il est possible de faire.

Concernant les travaux de restauration du lavoir et du bas de la Saint-Marie, le maire indique qu'une cérémonie de réception des travaux sera organisée dans les prochaines semaines.

Enfin, le maire présente au conseil le témoignage d'une habitante qui a été victime de la morsure d'un chien cet été. Après avoir pris des renseignements auprès de la gendarmerie, le maire indique qu'il ne dispose pas de pouvoir de police particulier car le chien en question n'entre pas dans l'une des classes dite de chien dangereux. Cependant, Fabrice Dalongeville indique qu'il va continuer de s'informer, notamment auprès de la Préfecture, dans la mesure où de nouvelles dispositions émanant du ministère de l'Intérieur tant à renforcer le dispositif de protection des habitants face à la menace de ce type de chien.

Le Maire,
Fabrice DALONGEVILLE